

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 3 juin 2024 à 19h30, le directeur général déposera le Rapport financier de l'année 2023 et le conseil approuvera le **dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur** pour l'année terminée le 31 décembre 2023.

DONNÉ àAscot Cornerde l'an deux mille vingt-quatre.	ce15ºjour de <i>mai</i>
	Directeur général et Greffier-trésorier
CERTIFICAT DE PUBLICATION	

Je, soussigné <u>Jonathan Piché, directeur général et Greffier-trésorier</u> de la Municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la Municipalité, endroits désignés par le Conseil, <u>le 15 mai 2024</u>. En foi de quoi, je donne ce certificat ce <u>15º jour de mai 2024</u>.

Directeur général et Greffier-trésorier